

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche Scientifique

Direction Générale des Enseignements  
et de la Formation

N° 295 / D.G.E.F/2022

Alger le 08 JUIN 2022

A Messieurs les Présidents des Conférences Régionales  
(En communication avec les Chefs d'Etablissements)

**Objet : Lancement de la session de soumission des nouveaux projets de recherche formation universitaire au titre de l'année 2023.**

Dans le cadre de la gestion des projets de recherche-formation universitaire (PRFU), j'ai l'honneur de vous informer du lancement de la session de soumission des **nouveaux projets** de recherche formation universitaire au titre de l'année 2023.

La gestion de ces projets se fait via la plate-forme dédiée à ce programme disponible sur le lien : [www.prfu-mesrs.dz](http://www.prfu-mesrs.dz), les documents liés à ce programme sont téléchargeables sur le site de la plate-forme et comportant :

- La circulaire n° 02 du 06 Juin 2022 relative à la procédure de recevabilité et de gestion des Projets de Recherche-Formation Universitaire (PRFU),
- Le calendrier des différentes périodes (soumission, validation, expertise),
- Le guide d'utilisation de la plate-forme pour chaque acteur :
  - Les porteurs de projet ;
  - Les membres de projet ;
  - Les établissements universitaires ;
  - Les conférences régionales des universités ;
  - Les conseillers scientifiques (experts).
- Le canevas des nouveaux projets (pour conception du projet en version papier et validation par les instances scientifiques de l'établissement).

Recevez, Messieurs les Présidents, mes cordiales salutations.

**P/ Le Directeur Général**



**Échéancier relatif à la soumission des nouveaux projets  
de recherche formation universitaire « PRFU »  
au titre de l'année 2023**

**Du 09 au 20 Juin 2022**

- Soumission des nouveaux projets via la plateforme PRFU.

**Du 21 au 24 Juin 2022**

- Validation des nouveaux projets par les responsables des établissements.

**Du 25 au 27 Juin 2022**

- Validation des nouveaux projets par les présidents des CRUs.

**Du 28 Juin au 18 Juillet 2022**

- Expertise des projets par les conseillers scientifiques.

**Du 19 au 21 Juillet 2022**

- Etablissement des états d'agrément des projets.

